

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
8388651

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 22/12/2022
Retour Préfecture : 22/12/2022

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT - EP

- Légende :
- Zone 0 rejet total
 - Zone I
 - Zone II
 - Zone III
 - Zone IV
 - Zone V
- réseau eaux pluviales
 - réseau hydrographique
 - aléa glissement de terrain (infiltration interdite)
 - contrainte périmètre de captage (mesures quantitatives et qualitatives en lien avec la DUP ou à défaut l'ARS)
 - aléa risques naturels (sécheresse) (sans interdiction à l'urbanisation au regard des risques naturels, mais en du bâti à l'existant, aucun rejet supplémentaire toléré au réseau / dans un milieu superficiel)
 - captage AEP

